

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

Pré demande en ligne :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Prise de rendez-vous en ligne :

<http://www.valserhone.fr>

POUR LES MAJEURS

- 1 photo d'identité récente (moins de 3 mois)
- 1 justificatif de domicile (facture récente d'électricité, téléphone, eau, taxe d'habitation, assurance habitation. Seuls les justificatifs concernant le logement sont admis)
- carte nationale d'identité (originale)
- **POUR UNE PREMIERE DEMANDE** : joindre en plus des documents cités ci-dessus toute pièce justificative de la nationalité française (CNF, décret de naturalisation) + 1 copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de **3 mois** (à demander auprès de la mairie du lieu de naissance)
- **EN CAS DE PERTE OU DE VOL** : 25 € en timbres fiscaux

SI VOUS ETES DOMICILIE CHEZ QUELQU'UN :

- 1 pièce d'identité (originale) et un justificatif de domicile de l'hébergeant
- 1 lettre de l'hébergeant attestant sur l'honneur que vous résidez à son domicile depuis plus de **3 mois**

POUR LES MINEURS

- Le livret de famille des parents
- Tout document justifiant du droit de garde de l'enfant et de son domicile habituel pour les parents séparés ou divorcés
- 1 pièce d'identité (originale) du parent qui en fait la demande

LA DEMANDE DOIT ETRE PRESENTEE PAR L'UN DES DEUX PARENTS OU LA PERSONNE TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, ACCOMPAGNEE DE L'ENFANT

COPIE INTEGRALE D'ACTE DE NAISSANCE

- **Né(e) en France** : à la Mairie du lieu de naissance en indiquant les noms et prénoms des parents et joindre la copie de la Carte Nationale d'identité du demandeur
- **Né(e) à L'Etranger** : au Ministère des affaires Etrangères Sous-Direction de l'Etat Civil 10 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09 ou <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>)